

Montrouge, le 29/04/2022

**Référence courrier :**  
CODEP-DCN-2022-018234

**Monsieur le Président du groupe permanent  
d'experts pour les réacteurs nucléaires**

**OBJET :**

Réunion du GPR des 7 et 8 juillet 2022 : retour d'expérience du comportement du combustible et des grappes de commande sur la période 2010 – 2019 - Saisine du GPR

Monsieur le Président,

EDF recueille et analyse périodiquement le retour d'expérience de la fabrication et de l'exploitation des produits de combustible et des grappes de commande qu'elle utilise dans ses réacteurs.

A l'instar des examens réalisées en 2004 et en 2011 pour les périodes 1996-2002 et 2003-2009, l'ASN souhaite recueillir l'avis du groupe permanent d'experts pour les réacteurs nucléaires (GPR) sur la prise en compte par EDF de ce retour d'expérience pour la période 2010-2019.

Votre examen portera notamment sur les analyses menées par EDF des événements de fabrication et d'exploitation survenus durant la période considérée, sur la pertinence des évolutions de conception apportées aux assemblages de combustible et sur l'adéquation des actions menées par EDF pour tenir compte de ce retour expérience.

Je souhaiterais plus particulièrement que vous examiniez les points suivants :

- le comportement du combustible et des grappes de commande en exploitation dans les réacteurs exploités par EDF ;
- la pertinence des évolutions de conception et de fabrication apportées aux combustibles et aux grappes de commande ;
- la prise en compte par EDF des enseignements tirés du retour d'expérience des événements survenus dans cette période ainsi que l'adéquation des actions et mesures d'exploitation retenues par EDF ;
- l'adéquation des programmes de surveillance, d'expérimentation et de recherche et développement vis-à-vis des problèmes identifiés.

À la suite de la séance au cours de laquelle le GPR formulera son avis, EDF présentera ses projets d'évolution des produits de combustible à court et moyen terme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur général adjoint

Signé

**Julien COLLET**